



Adage : qu'est-ce que c'est ?

publié le 08/05/2020 - mis à jour le 18/06/2020

Descriptif :

L'application ADAGE est un outil de pilotage et de diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle (et plus généralement du volet culturel des écoles et établissements).

Sommaire :

- Pilotage
- Diagnostic

L'application ADAGE est un outil de pilotage et de diagnostic des actions d'éducation artistique et culturelle (et plus généralement du volet culturel des écoles et établissements).



logo Adage

● Pilotage

L'application permet aux directeurs.trices, aux chefs d'établissement et aux enseignants possédant les droits de rédaction de construire et de rédiger des actions d'EAC : projets de sorties culturelles, d'ateliers artistiques, de résidences d'artiste...tous les projets d' actions d'EAC doivent être inscrits dans ADAGE.

L'application permet aussi de répondre à des appels à projets académiques ou nationaux, des concours, des actions locales, départementales, régionales et nationales.

Titre	Etat	Dernière modification	Actions
à définir	Etat(s) à compléter : 1 2 3 4 5 6 7 8	23/04/2019 à 15h08	Supprimer Export PDF

Adage : outil de pilotage

[ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 1er degré](#) (PDF de 1.2 Mo)

ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 1er degré

[ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 2nd degré](#) (PDF de 1.2 Mo)

ADAGE - guide de l'utilisateur "Pas à pas" - 2nd degré

[Intégrer des nouveaux rédacteurs de projet EAC dans Adage - v.2020-04-10](#) (PDF de 336.2 ko)

● Diagnostic


Le renseignement systématique des actions d'EAC menées dans l'école ou l'établissement par le référent culture permet de réaliser en temps réel un diagnostic général du volet culturel du projet d'établissement ainsi qu'un diagnostic individualisé du PEAC de chaque élève.


Autrement dit, ADAGE permet d'obtenir une "photographie" précise du volet culturel de l'école ou de l'établissement.

Adage : outil de diagnostic

En conclusion, ADAGE facilite la **conception**, la **maîtrise** et le **recensement** des **projets d'Éducation artistique et culturel** d'une école ou d'un établissement et permet ainsi de concevoir et d'adapter la politique d'EAC de l'école/établissement en fonction des besoins des élèves.

Documents joints

 [ADAGE _ Pas à pas accéder saisir modifier valider référencer recenser 2nd degré](#) (PDF de 1.3 Mo)
Notice d'utilisation "pas à pas" d'ADAGE pour le 2nd degré.

 [Déposer un projet EAC dans Adage - 1er degré - v.2020-04-10](#) (PDF de 834.3 ko)
Déposer un projet EAC dans Adage - 1er degré - v.2020-04-10